AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-75031440

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

BULLETIN N° 33 - 18 avril 1975

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier :

Il est encore trop tôt pour intervenir sur l'ensemble des variétés cependant une première intervention pourrait être faite sur Boskoop dès le stade E 2 (boutons dégagés, pointe rose des fleurs visible) et si les températures sont en hausse dans les jours à venir.

Tavelure du poirier :

Sur les variétés très sensibles à la Tavelure assurer une protection des arbres si le dernier traitement a été lavé (+ de 15 mm de pluie).

Oïdium du pommier :

Aucune intervention n'est préconisée à l'heure actuelle compte tenu des températures très basses pour la saison.

Monilia du cerisier :

Il est recommandé d'effectuer un traitement avant le stade E (début de la floraison) avec l'un des produits mentionnés dans notre dernier avis. Les fongicides systémiques s'emploieront de préférence sur arbres bien en végétation.

Traitements insecticides :

L'observation régulière de rameaux de pommier et de poirier depuis l'automne, nous fait penser que les pontes de pucerons et de Cheimatobie (chenille arpenteuse) sont peu nombreuses dans les vergers, contrairement aux années antérieures. A l'heure actuelle nous n'avons pas observé de pontes, ni de larves de pucerons. Parmi les espèces s'attaquant aux pommiers, les Pucerons cendrés sont les plus dangereux en particulier sur Reine des Reinettes. Il est donc conseillé d'observer minutieusement les bouquets floraux de ces arbres avant le stade E2 (pointe rose des fleurs, visible) et de n'intervenir que si la présence des pucerons est constatée (seuil 2 % des bouquets floraux abritant des pucerons). Dans le cas contraire on reportera cette intervention après la période florale.

P.1.86

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Chenilles diverses : (Cheimatobie, Cacaecia ...)

Seul un examen minutieux de la végétation peut décider d'une intervention. Celle-ci est à l'heure actuelle inutile. En cas de changement complet du temps, d'un démarrage rapide de la végétation et si l'on doit intervenir impérativement à l'époque de la floraison, nous rappelons que seules les matières actives non dangereuses pour les abeilles, peuvent alors être utilisées.

Liste des matières actives non dangereuses pour les abeilles :

Chinométhionate, Chlorphenamidine, Dicofol, Diéthion, Endosulfan, Hydroxyde de Tricyclohexyl étain, Phosalone, Polychlorocamphane, Rotenone, Tetradifon, Tétrasul, Toxaphène, Pyréthrines.

L'innocuité de ces produits vis à vis des insectes mellifères est bonne mais éviter leur application pendant les heures les plus chaudes de la journée, surtout en traitement à bas volume/ha.

GRANDE CULTURE

Tordeuse des céréales (Cnephasia pumicana) :

Dans les secteurs envahis par cet insecte les toutes premières mines sont observées sur céréales.

Il est trop tôt pour traiter de même que pour se faire une opinion sur l'opportunité de cette intervention.

Méligèthes sur colza d'hiver :

Les colzas d'hiver évoluent lentement vers la floraison. Dans de nombreuses cultures les premières fleurs sont apparues et il n'y a donc pas à envisager leur protection contre ces insectes.

Une intervention ne pourrait se justifier que pour les cultures à floraison plus tardive et dans le cas d'un prochain relèvement des températures provoquant des concentrations de méligèthes.

Bien que le traitement contre les méligèthes ne s'impose plus dès le début de floraison des colzas il est rappelé qu'aux termes de la législation en vigueur il est interdit de traiter avec des produits présumés dangereux pour les abeilles les cultures visitées par ces insectes et se trouvant au stade de la floraison.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE.

A. GODIN.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire Champagne,

J. DELATTRE.

..../....